

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 15 juin 2023**

L'an deux mille vingt trois, le quinze juin , à dix huit heures quinze , le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 9 juin 2023 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Membres en exercice : 27

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire

Messieurs et Mesdames SAENEN Romuald - LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed - FERMEN Claudine - DOISY Bernard - CASPERS Mauricette – CARRE Odilon – Adjoints

Messieurs et Mesdames SENEZ Jean-Pierre – LAMBERT Gaston - KAPOUN Jean-Jacques - PILNIAK Alain (jusqu'au point n° 6) - KHELIFA Armelle – MARTIN Nuccia - EZAHOUID Mohamed - MORAWIEC Laurent -

Absents ayant donné procuration

Madame AMADEI Corinne à Madame LUCAS Maryline

Madame TAIRA Marylène à Monsieur CARRE Odilon

Madame PLANCKE Dorothée à Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed

Monsieur DEFAUQUET Gérald à Madame KHELIFA Armelle

Monsieur CANIVET Bertrand à Monsieur SENEZ Jean-Pierre

Madame WILLERVAL Aurore à Madame MARTIN Nuccia

Madame BLANCHARD Perrine à Monsieur SAENEN Romuald

Madame DELCAMBRE Chantal à Madame CASPERS Mauricette

Monsieur DEVRED Sylvain à Monsieur MORAWIEC Laurent

Monsieur PILNIAK Alain à Madame FERMEN Claudine (à compter du point n° 7)

Absents :

Madame DUCATILLION Béatrice - Monsieur GOLA Éric – Madame LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Madame Mauricette CASPERS

**DECISIONS DU MAIRE EN MATIERE DE DROIT DE PREEMPTION
URBAIN**

Il est porté à la connaissance du Conseil Municipal les décisions prises par le Maire en matière de droit de préemption urbain selon le tableau joint en annexe.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme

Le Maire,

Maryline LUCAS



Le Secrétaire de séance,

Mauricette CASPERS